

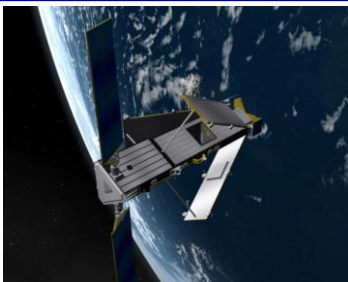


# CLS

COLLECTE LOCALISATION SATELLITES

Communiqué de presse 17/01/2014

## GESTION DURABLE DES RESSOURCES MARINES



## La Commission de l'Océan Indien (COI) choisit CLS pour la création de deux centres de surveillance des pêches à Madagascar et Maurice

Les activités de pêche constituent un pilier du développement des territoires de la COI qui rassemble la France avec l'île de La Réunion, l'Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Pour une meilleure gestion des ressources marines, la COI a fait confiance à CLS et lui a confié la mise en place d'un système de gestion des pêches par satellite. Dans ce cadre, CLS installera au siège de la COI à Maurice un centre régional de surveillance des pêches qui permettra aux autorités locales de la sous région de surveiller les activités de près de 1000 bateaux œuvrant sous licence. Ce contrat prévoit également la mise à niveau du centre national de Madagascar.

A l'origine traditionnel et artisanal, le secteur des pêches maritimes de la COI est devenu en 20 ans un véritable secteur économique : les emplois ont doublé, des activités comme la transformation et l'exportation se sont créées et la pêche vient aujourd'hui en seconde position au rang des exportations après des filières agricoles comme l'exploitation de la filière canne à sucre sur l'île de La Réunion. Mais cette filière est fragile car les stocks subissent de fortes pressions.

Afin de protéger les ressources marines et les pêcheries qui en dépendent la commission a fait appel aux technologies spatiales et à CLS pour la mise en place d'un système d'information régional d'échanges permanents des données de positions des bateaux de pêche (VMS – Vessel Monitoring System). CLS a également été sollicitée dans cette région du globe pour détecter des activités de pêche illégale par satellite radar. En effet, sur un territoire maritime aussi vaste que celui de la COI, seules les technologies satellitaires peuvent avoir une vue d'ensemble, en temps réel, des activités hauturières.

Le système d'information régional sera composé d'un centre régional de surveillance des pêches qui recevra en temps réel les positions des bateaux de pêche œuvrant dans les zones économiques exclusives de la COI. CLS œuvre depuis les années 2000 pour préserver les ressources marines de l'Océan Indien. L'entreprise toulousaine a déjà mis en place un système de lutte contre la pêche illégale dans les territoires australs, pour le compte du CROSSRU. Un système efficace puisqu'il a éradiqué cette pêche illégale autour des îles Kerguelen et Heard et McDonald. Ce système devrait être élargi au territoire de la COI grâce à une station d'acquisition d'images satellite radar SEAS-OI implantée à La Réunion par CLS en 2010 et une seconde station installée à Bali. Ces deux stations permettant un accès en temps réel aux données de ces zones économiques exclusives.

### Contact presse:

CLS  
Amélie PROUST-ALBRAND  
Tel. +33 5 61 39 37 95  
Port. +33 6 62 80 45 92  
[aproust@groupcls.com](mailto:aproust@groupcls.com)

### CLS en chiffres :

490 salariés dans le monde dont 325 en France

17 bureaux et filiales

Chiffre d'affaires : 90M€ en 2013 (79M€ en 2012),

80 instruments embarqués à bord de 40 satellites pour le traitement des données

15 000 images radar traitées

6 millions de localisations fournies par jour.